Appel à candidature - du Vice-Président National du SNPS

Création : lundi 11 février 2019 07:38

L'Assemblée Générale statutaire du SNPS aura lieu :

- le vendredi 29 mars 2019,
- au complexe TECHNOPOLIS (salle Einstein) Technologielaan à 2800 MECHELEN
- accueil à partir de 8:30 heures

Lors de cette Assemblée Générale, il sera procédé à l'élection du Vice-Président National du SNPS.

Quelles sont les conditions pour soumettre sa candidature à ce poste ?

- Bénéficier d'une pension de retraite des Services de Police, au plus tard le jour de l'élection,
- Être membre du SNPS et en ordre de cotisation,
- Faire partie du régime linguistique F,

Le Vice-Président National occupe, conjointement à son mandat, un poste au Conseil d'Administration de COVER RISK MANAGEMENT s.a. et de FORMATIO s.a. dont le SNPS est actionnaire majoritaire.

Les candidatures sont à adresser à :

Thierry BELIN, Secrétaire National , Romboutstraat, 1/11 à 1932 ZAVENTEM pour le 02 mars 2019 au plus tard.

Conformément à notre Règlement d'Ordre Intérieur :

- art.109 : la liste des candidatures sera vérifiée au Bureau National
- art. 110 : si la présentation d'un candidat semble irrégulière ou si son éligibilité est contestée, le Président National en informera par écrit le candidat concerné lequel pourra, endéans les deux jours suivant la notification, introduire un mémoire auprès du PN qui statuera après avis du Président de la Commission d'Arbitrage
- art.111 : les listes de candidats sont rendues publiques par le Bureau National, au plus tard 8 jours avant les élections

Phoca PDF

Appel à candidature - du Vice-Président National du SNPS

Création : lundi 11 février 2019 07:38

Pour le Bureau National,

Thierry BELIN

Secrétaire National

Phoca PDF